

Bordeaux, 4 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE MOUSTIQUE TIGRE SOUS SURVEILLANCE

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) n'est pas encore implanté dans les départements du nord de la Nouvelle-Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne), mais les autorités mettent néanmoins en place un dispositif de surveillance du 1^{er} mai au 30 novembre. Ce dispositif a permis de détecter son implantation dans les autres départements de la région. Le moustique tigre fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika. Même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la vigilance de chacun est précieuse pour limiter sa prolifération.

Participez à la surveillance du moustique tigre

Comment reconnaître le moustique tigre ?

- Il est très petit (plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure.
- Son corps et ses pattes sont zébrés noir et blanc
- Sa piqûre est douloureuse
- Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui empêche de dormir)

Ces caractéristiques permettent de ne pas le confondre avec d'autres espèces de moustiques locaux plus ou moins zébrées. Le moustique tigre, également appelé *Aedes albopictus*, peut, dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika.



Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, signalez sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

Chacun, en adoptant des gestes simples et peu contraignants, peut participer à la lutte contre la prolifération du moustique tigre. Chaque femelle de moustique pond environ 200 œufs au contact de l'eau.

Pour éviter que l'espèce ne se reproduise et ne prolifère :

- éliminez les endroits où l'eau peut stagner (parfois quelques centilitres peuvent suffire pour qu'une femelle y dépose ses œufs) : coupelles des pots de fleurs, jeux d'enfants, mobilier extérieur, pneus usagés, encombrants,... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques,
- vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...),
- couvrez les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Quels risques sanitaires ?

Le moustique tigre n'est pas en lui-même, porteur du virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika. **Il ne présente un risque pour la population que s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée**, revenant d'un pays où sévissent ces maladies. Jusqu'à présent, aucun cas autochtone (c'est-à-dire qui aurait été infecté en métropole par le moustique tigre) n'a été signalé en Nouvelle-Aquitaine.

Si vous partez en voyage en zone tropicale, protégez-vous des piqûres de moustiques durant votre séjour :

- portez des vêtements couvrants et amples,
- appliquez sur la peau des produits anti-moustiques, surtout en journée. Demandez conseil à votre pharmacien ou médecin,
- protégez-vous à l'intérieur de vos habitats : installez des moustiquaires et des diffuseurs électriques, utilisez des climatiseurs (le moustique fuyant les endroits frais).

Si vous ressentez les symptômes suivants sur place ou à votre retour, consultez un médecin : fièvre brutale, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, larmoiements, éruption cutanée avec ou sans fièvre.

Si vous êtes enceinte, évitez de voyager dans des zones où le moustique tigre est présent. Le virus Zika peut engendrer de graves anomalies du développement cérébral chez l'enfant.